

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 SEPTEMBRE 2014 à 20 HEURES 30**

Tous présents

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour de la réunion.

RYTHMES SCOLAIRES

Les TAP ont débuté le 2 septembre 2014. Deux personnes ont été recrutées en CDD pour les TAP. Pas de gros problèmes dans l'immédiat, les responsables réfléchissent sur la possibilité de faire compléter des fiches afin de connaître les activités faites dans la semaine. Le mercredi entre 11 h 30 et 12 h un agent communal vient en renfort.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a eu, ce matin, la visite de Monsieur MERAUD inspecteur de l'académie qui est passé pour voir si tout était OK.

Le conseil prévoit un retour aux parents des activités proposées aux enfants.

CONTRAT AGENT ENTRETIEN Loïc MAYERE : Il est renouvelé pour une période de 6 mois soit jusqu'au 31 mars 2015.

TRAVAUX CONNEXES : Ils ont démarré le vendredi 5 septembre. La base de vie de l'entreprise a été installée vers le dépôt communal. Les réunions de chantier auront lieu tous les jeudis matin à 9 h 30. Les propriétaires ou fermiers seront convoqués aux réunions s'ils sont concernés par les travaux. La pose des clôtures a également démarré. Le planning des travaux sera établi à la semaine. Toutes les remarques seront notifiées sur les comptes rendus de réunions hebdomadaires.

TRAVAUX ASSAINISSEMENT : La création du réseau eaux usées de la salle communale à la station d'épuration, la réunion de démarrage des travaux a eu lieu le vendredi 5 septembre. Dès que toutes les autorisations auront été accordées les travaux débiteront côté station d'épuration (1 équipe) en remontant vers le bourg (2 équipes).

Vers le chemin du lavoir prévoir une gaine et une barrette de terre en prévision de lampadaires supplémentaires.

VOIRIE CHEMIN DU CHATEAU : Réunion de chantier vendredi 12 septembre avec les entreprises pour le démarrage des travaux prévu en octobre 2014. Ces travaux seront financés par le biais de l'enveloppe communautaire 80 853 Euros H.T.

Dans un même temps, l'emplacement des containers recyclages au talus sera creusé.

CHEMIN DES BESSY : Les travaux devraient démarrer dès que les ASF auront réglé les propriétaires concernés.

CHEMIN DES ROCHES : Il sera effectué en même temps que celui des Bessy.

REMPACEMENT DES LAMPES PAR LE SIEL : Début des travaux la 1^{ère} semaine de novembre (32 ampoules + 9 ampoules).

BATIMENTS COMMUNAUX :

Escaliers vers WC publics : Les agents techniques ont débuté la réfection de la descente d'escaliers. Les pavés d'origine sont nettoyés pour être remis en place.

Atelier communal - dépôt de sel : L'entreprise BISSAY/LAFAY est retenue pour ces travaux pour un montant de 2 853 euros TTC. Un responsable de la DDT se rend sur place jeudi 11 pour donner les limites le long de la RD et nous donner son avis sur le déplacement du portail d'accès. Travaux prévus avant la fin d'année.

Electricité salle animation rurale : La réfection est terminée.

JEUX ENFANTS : Les nouveaux jeux seront installés après les travaux d'assainissement afin d'éviter de la casse.

BIBLIOTHEQUE : Prévoir des rayonnages, qui seront installés dans l'hiver par les agents communaux.

REGLEMENT ASSAINISSEMENT : Lecture du règlement proposé. Il est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

ZONE ARTISANALE : Un nouveau bail sera signé la Société LA RUMEUR LIBRE avec extension de la location.

LOCATION POUR CARAVANES OU ACMPING-CAR : Des emplacements sont réservés dans le bâtiment de la zone artisanale pour de la location caravanes ou camping-cars. Le conseil décidé à l'unanimité de fixer le tarif à 300 euros l'année, payable à l'avance.

REPAS DES ANCIENS : Il est prévu le samedi 15 novembre. Le 1^{er} adjoint est chargé de demander à plusieurs restaurants ou auberges des tarifs.

LOGEMENT DE FONCTION : Le logement meublé sera proposé au tarif de 450 euros par mois.

JARDIN DE LA CURE : En raison des travaux assainissement, la location du jardin de la cure passera de 80 euros à 40 euros pour l'année 2014.

BAUX RURAUX : Suite à l'aménagement foncier les baux ruraux sont à revoir. Monsieur le Maire contactera le Notaire de la commune pour un rendez-vous.

CIMETIERE : Les agents communaux tailleront la haie et l'if vers le columbarium.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 30.

Prochaine réunion le jeudi 23 octobre 2014 à 20 heures.